



Achat d'une maison avec compromis signé

Par **lahsen_old**, le **13/11/2007 à 18:55**

bonsoir

ma fille a signé un compromis de vente qui expire demain 14 novembre sa banque a du retard dans les dossiers et ne pourra lui donner un accord que vendredi 16 que doit elle faire peut elle prolonger le compromis de vente sinon que peut elle faire merci